



Conthey, novembre 2021

Chers membres,

Comme annoncé sur notre site internet, notre assemblée générale 2021 sera à nouveau virtuelle. La situation sanitaire non stabilisée et les tensions autour du pass sanitaire nous ont incités à repousser nos retrouvailles à l'assemblée générale de 2022.

Voici donc l'ordre du jour de cette AG virtuelle ...

1. Message du comité
2. Interactions avec la commune
3. Ouverture des routes
4. Présentation des comptes
5. Cotisations
6. Remerciements

Message du comité :

COVID 19, une pandémie dont nous espérons nous débarrasser rapidement ...

Non content de s'en prendre à nos corps, ce virus attaque aussi nos coeurs et nos esprits, crée un climat de défiance et devient un vecteur de division.

Dans ce contexte, notre assemblée générale conviviale où, autour de la table, chacun exprime ses idées avec modération tout en écoutant les autres exprimer les leurs va vraiment nous manquer.

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes donc réduits à nous rassembler autour d'un courrier. Nous espérons que vous y trouverez des informations utiles.

Il y a 15 ans, le 4 novembre 2006, l'assemblée constitutive réunie à Daillon validait la création d'Ino u maen, club des amis des mayens de Conthey.

Le but premier de cette démarche était de pérenniser l'ouverture des routes des mayens qui n'était plus assurée pour l'hiver à venir. Toutefois, nous avons créé un club afin de ne pas nous confiner dans un simple groupement d'usagers des routes. Depuis, le nombre de membres à plus que doublé et le réseau des routes déneigées s'est fortement agrandi.

Pour les nostalgiques ou les curieux, vous trouverez le PV de cette assemblée constitutive sous l'onglet « Documents » de notre site internet. <https://www.inoumaen.ch/documents/>

La convivialité, le bien vivre ensemble sont aussi symbolisés par notre logo, que nous souhaitons perçu comme un signe d'appartenance à une communauté. Cette année, l'autocollant Ino u maen sera sponsorisé par Stéphane Carrupt notre responsable des routes.

S'étant équipé d'un véhicule pour dégager la route d'accès privée à son chalet, il est à votre disposition pour effectuer ce travail chez vous. Condition pour un déneigement depuis un tronçon déneigé par Ino u maen, être membre « Hivernant ». Vous pouvez le joindre au 079 236 86 77.

Nos Chèques Soutien ont connu un joli succès. Toutefois il en reste encore dans les tiroirs. Nous avons donc prolongé leur validité jusqu'au 31 mars 2022.

Comme chaque année, Ino u maen a pu compter sur votre soutien et votre solidarité. En payant rapidement vos cotisations, vous facilitez le traitement groupé des tâches administratives effectuées par les bénévoles du comité. Merci !

Nous souhaitons vous retrouver en bonne santé lors de notre prochaine AG !

Interactions avec la commune

Sécurité hivernale

Stéphane, notre responsable des routes est en contact avec Fabien Papilloud, responsable de la sécurité hivernale pour la commune, qui l'informe en cas de danger et lui demande, si nécessaire, de différer l'engagement du chasse-neige.

Subvention communale

La subvention communale de CHF 5'000.— nous a à nouveau été attribuée cette année pour notre participation à la préservation et mise en valeur du patrimoine (libellé 2019).

Service d'avertissement par SMS

Dans un souci de toujours mieux servir la population au niveau de l'information et de la prévention des dangers naturels dans les zones mayens, la Commune vous propose un service d'avertissement SMS. Pour les nouveaux membres, veuillez vous adresser aux Services techniques de la Commune au 027/345 45 40.

Plantes invasives

En collaboration avec le Service forestier de la commune, nous avons publié sur notre site un petit résumé des problèmes posés par ces plantes.

Différents liens vous permettront de mieux vous informer et même de participer activement à l'éradication de ces plantes en signalant leur présence.

Vous trouverez ces infos sous :

<https://www.inoumaen.ch/actualites/>

Chemin forestier Le Sassella – Plampras

Ce chemin, autrefois accès principal au plateau des Plampras et de Rouet, a comme bien d'autres disparu peu à peu de nos mémoires, coupé dans son cheminement par de nouveaux aménagements. Sa partie basse passait devant la porte d'entrée d'un chalet, ce qui n'était confortable pour personne.

Nous avons donc proposé à la commune un nouveau tracé, qui débouche sur la route principale dans une forte pente, nécessitant la pose d'une barrière de sécurité pour éviter un déboulé sur la route.

La commune a accepté notre requête et a fourni la barrière qui a été façonnée et posée par le Service forestier.

Lors de la journée de pose des piquets, une équipe de bénévoles s'est attelée à creuser ce tronçon et élaguer ses abords.

Ce chemin qui sera entretenu par Ino u maen permettra entre autre aux raquetteurs d'éviter de traverser le couloir d'avalanche du Mappa lors de leur retour vers la route principale depuis les Plampras.

Vous pouvez visualiser son cheminement sous :

<https://www.inoumaen.ch/actualites/>

Ouverture des routes

L'hiver 2020 – 2021 a été bien enneigé, 24 épisodes de chute de neige, étalés du 1^{er} décembre au 7 avril, dont 8 épisodes de 20 cm ou plus. Avec plus de 4 m. de neige cumulée, nous sommes restés loin du record de l'année précédente qui dépassait les 5 m.

Toutefois, les précipitations de la dernière semaine de janvier ont provoqué un fort danger d'avalanche. Le 27 janvier les autorités ont donc pris la décision de fermer la route des mayens, d'évacuer les zones rouges et de confiner les zones bleues et blanches au-dessus de la barrière des Poués.

A cette occasion, le village de Daillon a aussi été confiné.

Ces restrictions ont été levées le 4 février.

Durant cette période, la barrière des Poués a été volontairement endommagée.

Ino u maen condamne ces agissements ainsi que le non-respect des mesures qui sont prises pour assurer la sécurité des résidents.

Concernant la dégradation de la barrière, nous sommes soulagés d'apprendre que cet acte n'est pas le fait d'un membre d'Ino u maen, mais déçus d'obtenir cette information par des canaux parallèles.

Dans le couloir du Mappa, l'avalanche résultante des conditions de fin janvier a été particulièrement importante.

La commune a engagé de gros moyens pour le déblaiement et la route principale et les routes secondaires étaient ouvertes à fin mars, soit deux semaines avant Pâques.

Merci à nos autorités !

Pour nos membres non résidents dans la commune, vous trouverez d'autres informations à ces sujets dans les ContheyInfo du mois de mars et du mois de juillet.

<https://www.conthey.ch/data/documents/ContheyInfo-mars2021.pdf>

<https://www.conthey.ch/data/documents/ContheyInfo/ContheyInfo.pdf>

Une douzaine de bénévoles étaient présents le samedi 17 avril pour la dépose des piquets, demi-journée de labeur suivie d'un repas convivial.

Le samedi 30 octobre 2021, nous avons reposé ces piquets en prévision de l'hiver.

14 bénévoles étaient présents, répartis en cinq équipes, trois pour le piquetage, une pour l'aménagement du chemin Plampras-Le Sassella et une pour l'accueil et l'organisation du repas.

Lors de cette journée, une nouvelle couche de protection a aussi été appliquée sur la table de pique-nique.

Merci à tous ces bénévoles et n'hésitez pas à vous inscrire lors de nos prochaines sollicitations, c'est une occasion de faire de belles rencontres.

Présentation des comptes

Les comptes 2020-2021 se soldent par un excédent de recettes de 954.60. Les finances du club se portent bien et la fortune de l'association s'élève au **31.08.2021 à 77'303.00.**

Comme la situation sanitaire a péjoré les finances de nombreuses entreprises, le comité a décidé, pour l'année 2020-2021, de ne pas solliciter de société locale pour soutenir le club. Cependant, le logo de l'entreprise ISICS figurera sur les autocollants 2021, cette dernière ayant sponsorisé notre club plusieurs années. En remerciement de ce geste, ISICS a offert le renouvellement de l'hébergement du site internet.

La subvention communale de 5'000.00 permet d'équilibrer les profits et les charges.

La somme de 2'280.00 comptabilisée sous la rubrique «frais d'assemblée » concerne le remboursement

aux différents restaurateurs des chèques « détente et soutien ».

Les frais administratifs comprennent les frais d'envois postaux et les frais liés à l'impression des documents (cartouches), ainsi que les frais de stockage des données (disque dur).

Cette année, la rubrique « aménagements » de 2000.00 concerne l'abattage, le façonnage et le broyage des arbres en Nedon.

Les comptes plus détaillés sont joints à ce courrier et peuvent être consultés sur le site de l'association ; ils ont été contrôlés et approuvés par les vérificateurs, Danièle Roh et Christian Dessimoz que nous remercions pour leur travail.

Le comité adresse également ses remerciements à tous ceux qui contribuent à la santé financière du club en s'acquittant régulièrement et ponctuellement de leur cotisation. Merci aussi à ceux qui communiquent les changements intervenant dans leur contribution financière (départ, vente de chalet.); le comité peut ainsi régulièrement mettre à jour sa base de données.

Les comptes de l'année 2021-2022 ressembleront à ceux de l'année écoulée puisque la rubrique assemblée ne sera toujours pas remplie et sera également remplacée par la somme attribuée aux chèques «soutien et détente » accordés aux restaurateurs des mayens. Les comptes 2021-2022 seront bien sûrs avant tout tributaires de l'enneigement hivernal.

Vous trouverez les comptes détaillés à la dernière page de ce courrier. Ils ont été contrôlés et approuvés par les vérificateurs, Danièle Roh et Christian Dessimoz que nous remercions pour leur travail.

Cotisations

Notre club compte actuellement 236 membres.

Le montant des cotisations reste le même que les années précédentes, soit :

Membre club :

pour ceux qui désirent soutenir le club et ses activités

Membre club (MC) frs 30.- / Membre club soutien (MCS) frs 50.- et plus

Membre hivernant :

pour ceux qui utilisent le réseau routier en hiver

Membre hivernant (MH) frs 330.- / Membre hivernant soutien (MHS) frs 350.- et plus

Vous recevez avec ce courrier le bulletin de versement pour votre cotisation.

Remerciements

Remerciements à vous tous, chers membres, pour votre confiance et pour votre soutien.

Remerciements aussi à tous ceux qui, à nos côtés, permettent que ça fonctionne, par leur engagement et par la qualité de leur travail !

Votre comité Ino U maen

Comptes 2020-2021

Produits	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-1018
Cotisations	44'410.00	43'300.00	41'330.00	42'500.00
Intérêts		3.95	6.55	
Sponsor (ISICS)		500.00	501.40	
Subvention communale	5'000.00	5'000.00	5'000.00	
Total	49'410.00	46'837.95	43'456.35	43'426.10
Charges				
Déneigement	38'970.30	41'320.80	25'529.05	33'169.40
Salage (saleuse)	416.25		1'084.55	
Frais d'assemblée (chèques soutien 2020-2021)	2'280.00	4'154.05	4'673.95	
Recette souper AG		-2'115.00	-2'405.00	
(Dé)pose des piquets	1'230.50	1'102.05	2'734.60	
Achat (tubes+détecteurs)		574.85	806.90	
Assurance RC	406.90	406.90	406.90	
Frais administratifs	1'847.40	496.30	1'644.60	
Site internet	490.05	180.15	180.15	
Aménagements	2'000.00	2'455.55	488.00	
Frais bancaires	177.05	196.40	233.80	
Frais divers (autocollants)	636.95	576.95	716.95	
Total	48'455.40	49'349.00	35'287.55	40'175.45
Excédent de recettes	954.60		11'550.40	2'781.20
Excédent de charges		-545.05		
Bilan				
Fonds propres	76'348.70	76'893.75	65'343.35	62'562.15
Résultat de l'exercice	954.60	-545.05	11'550.40	2'781.20
	77'303.30	76'348.70	76'883.75	65'343.35
Solde BCV au 31.08 .21	77'303.30			